




# AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

## Champagne-Ardenne

**Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 486 du 28 juin 2000 - 2 pages**

d'après les observations des 23 et 26 juin 2000



Grandes Cultures

# Blé

Stade : grain laiteux à pâteux mou.

## Pucerons des épis

Les populations ont progressé dans les parcelles peu touchées la semaine dernière, mais le seuil est rarement atteint. Dans les situations déjà très infestées, les pucerons ont parfois régressé sous l'action des auxiliaires. Enfin, quelques blés sont encore indemnes. De nombreuses parcelles ont dépassé le stade de plus grande sensibilité aux pucerons.

■ ***Ne traitez plus dès que les blés atteignent le stade grain pâteux.***

# Betterave

Stade :50% à recouvrement maximal du sol.

## Pucerons

Dans les témoins, les **pucerons noirs** sont quasi absents grâce à l'activité des auxiliaires. Les **pucerons verts** ont peu progressé malgré les pics de vol enregistré les 21 et 22 juin à notre Tour à succion et en bac jaune sur le site de Connantre.

■ ***Tout insecticide n'est désormais plus justifié dans la plupart des cas. Toutefois, maintenez la surveillance dans les parcelles tardives.***

## Noctuelles

Dans les témoins, quelques morsures sont observées.

■ ***Aucun insecticide spécifique à ce jour.***

# Luzerne

## Ravageurs

Généralement, les populations de **phytonomes** ont peu progressé ou régressent . Elles sont faibles et leurs dégâts restent limités. Par contre, les larves de **noctuelles** sont de plus en plus nombreuses ; leurs morsures sont encore anecdotiques. De plus, nous observons l'émergence des adultes de **sitones** dans la plupart des parcelles.

■ ***Globalement, aucun insecticide à ce jour.***

# Pois

Stade : remplissage de la majorité des gousses.

## Maladies

Dans les témoins, la **rouille** connaît un fort développement sur l'ensemble des parcelles du réseau. Les autres maladies n'ont pas évolué et restent secondaires. Dans les traités, la rouille est le plus souvent maîtrisée.

■ ***Fin de la protection fongicide.***

## Ravageurs

Le vol de **tordeuses** se maintient sur la quasi totalité des sites. Toutefois, les pénétrations larvaires deviennent limitées lorsque les gousses sont pleines. Les populations de **pucerons** augmentent parfois mais les niveaux d'infestation restent généralement faibles.

■ ***Compte tenu du stade avancé des pois, ne traitez plus contre la tordeuse, ni les pucerons.***

# Maïs

Stade : 1 à 1,80 mètre. Apparition des premiers panicules dans les parcelles précoces.

## Pucerons

Ils continuent de pulluler dans les parcelles déjà touchées la semaine dernière. Parfois, les niveaux d'infestation peuvent atteindre 300 à 500 pucerons par pied. Il s'agit principalement de l'espèce *Metopolophium dirhodum* excepté dans quelques parcelles des Ardennes où l'espèce *Rhopalosiphum padi* prédomine. Les pucerons *Sitobion avenae* sont rares. Enfin, les auxiliaires (laves de syrphes, chrysopes et coccinelles) sont de plus en plus nombreux. Il est important de les préserver.

■ ***La culture pouvant supporter plusieurs centaines de pucerons, tout aphicide est généralement non justifié. Vis-à-vis de l'espèce Rhopalosiphum padi, les parcelles fortement infestées devront être particulièrement suivies lors de la sortie des panicules. Pour la reconnaissance des espèces, reportez-vous à notre fiche phytosanitaire «pucerons sur maïs»).***



**Prochain bulletin prévu le 5 juillet.**



**BETTERAVE**

Globalement, fin des traitements contre les pucerons. Surveillez les parcelles tardives.

**POIS**

Tout insecticide et tout fongicide ne sont plus justifiés.

**MAIS**

Pyrale : il est encore tôt pour envisager un traitement.

**LUZERNE**

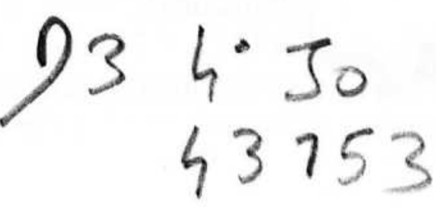
Progression des larves de noctuelles et émergence des sitones. A surveiller.


**DRAF**
**Service Régional de la Protection des Végétaux**
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : pvregionca@agriculture.gouv.fr



Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directrice gérante : Anne Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 425F- Fax 455F






# Pyrales

Le vol s'est fortement ralenti depuis la semaine dernière. Nous avons repéré de nouvelles pontes fraîches sur quelques parcelles des Ardennes, de l'Aube et du Perthois marnais. Les conditions climatiques ont été particulièrement pénalisantes au développement de la pyrale. Les pluies annoncées en fin de semaine favoriseront la reprise d'activité.

■ ***Il est encore trop tôt pour traiter. Surveillez en fin de cette semaine les pontes et attendez notre prochain bulletin. Reportez-vous au «Point sur ...» ci-dessous.***

*Pourcentage de pieds porteurs de pontes les 23 et 26 juin*

| Lieu | Fréquence(%) |
|---|---|
| **08** Mont-Laurent | 1 |
| **10** St Mards en Othe | 2 |
| **51** Vanault les Dames | 2 |
| Heiltz le Maurupt | 1 |
| Blesme | 1 |

**Absence de ponte dans les parcelles prospectées suivantes :**

**08**-St Quentin le P., Condé les Herpy, Rethel, Attigny, Novion Porcien, Le Thour, Monthois,

**10**-Balignicourt, Pars les Chavanges, Brienne la Vieille, Rosnay l'Hôpital, Villeneuve au Chemin, Montfey, Courtaoult, Rigny le Ferron, Vulaines, Paisy Cosdon

**51**-St Hilaire le Petit, Cernay en Dormois, Virginy, Minaucourt, St Jean / Tourbe, Vadenay, St Thierry, Pévy, Tramery, Bouleuse, Jâlons, Vitry en Perthois, Brusson, Thiéblemont Farémont (2 parcelles), Hauteville, Châtillon / Broué, Les Rivières Henruel, Marsangis, Bagneux, Potangis, Escardes et Morsains.

# Point sur la lutte contre la pyrale du maïs

## La lutte chimique doit être raisonnée au mieux ...

Depuis une semaine, les conditions climatiques sont défavorables à la pyrale du maïs. La faible hygrométrie relative de l'air s'oppose à l'émergence des adultes et à leur longévité. De plus, les températures nocturnes fraîches ralentissent le vol des adultes ; la pyrale est un papillon qui vole la nuit avec un optimum thermique de 20-24°C. La faible hygrométrie ralentit la ponte. Enfin le temps sec, la succession de jours chauds et de nuits froides augmente la mortalité des oeufs.

■ ***La lutte chimique doit tenir compte du risque :***

Le risque pyrale dépend de l'activité de ponte qui est fonction des conditions climatiques de l'année et du potentiel larvaire établit à l'automne dernier. Cet automne, nous avons évalué les niveaux d'infestation larvaires (cf. carte ci-jointe) d'après les attaques. La plupart des pontes observées actuellement sont dans les parcelles situées dans les secteurs les plus attaqués cet automne et plus particulièrement le **Perthois**. En conséquence, les parcelles à traiter sont celles qui présentent au moins 25% de dégâts à l'automne dernier et où des pontes sont observées cette été.

■ ***La date d'intervention dépend du stade du maïs et de l'activité de la pyrale :***

Le traitement vise les premières larves qui sont les plus dommageables. Il y a donc un délai d'application qui correspond à celui de l'incubation des oeufs et au développement des larves nuisibles, avant qu'elles ne pénètrent dans le cornet. En conséquence, le traitement est à réaliser quelques jours après les pontes lorsque celles-ci sont exposées à des conditions climatiques viables (ce n'est pas le cas jusqu'à présent). De plus, un traitement trop précoce ne permet pas de protéger le maïs pendant la plus grande période d'activité de la pyrale (maximum de pontes pendant 2 à 3 semaines). En effet, la rémanence maximale des pyréthrinoïdes est de 3 semaines. De plus, l'efficacité du traitement diminue si les dernières feuilles sont encore enroulées car celles-ci ne sont pas protégées.

Le positionnement du traitement est fondamental pour avoir de bonnes efficacités, encore faut-il justifier l'application insecticide !

